

CONVOCATION

à l'attention des délégués de clubs élus lors
des assemblées générales des comités régionaux ou départementaux.

Samedi 12 décembre 2020
Assemblée Générale à distance

ORDRE DU JOUR

- | | |
|-------------------|--|
| 11 h 30 | Ouverture de la visioconférence |
| 11h 45 | Présentation des modalités de vote par <i>Jean-Claude LAVERNHE,</i> <i>Président de la commission des opérations électorales</i> |
| 12 h 00 – 13 h 00 | Déroulement des votes via la plateforme NEOVOTE |
| 14 h 30 | Proclamation des résultats (transmission du procès-verbal par mail aux délégués et par une diffusion sur le site internet). |